



Les Stages

Ils font partie des exigences de l'Ortra-tc pour l'obtention du certificat de branche.

Il faut également avoir une RC professionnelle et si vous exercez déjà il est bien d'être déclaré à l'AVS en tant qu'indépendant mais pas obligatoire pour les stages.

Il faut avoir réussi l'examen du module B1 et être en formation ou avoir fini le minimum des 150/180 heures en anato-patho-physiologie et avec ceci être reconnu Asca.

Les massages que vous faites en dehors de l'école sont à facturer à vos clients comme vous avez l'habitude de le faire.

Tous les détails seront donnés au cours de la formation

Voici un résumé :

1) Sous supervision d'un formateur

A) 60 massages à domicile avec anamnèse et remplissage des dossiers clients

B) 8 massages à l'école entre apprenants avec anamnèse et remplissage des dossiers clients

Feedback

Validation :

Attestation

2) Sous supervision d'un thérapeute

A) 30 massages à domicile avec anamnèse et remplissage des dossiers clients

B) 5 massages à l'école entre apprenants avec anamnèse

Feedback

Validation :

Attestation



3) L'apprenant observe

Le thérapeute travaille sur un client
6 séances doivent être observées

Feedback

Validation :

Attestation

4) Etude de cas

5 traitements suivis sur 3 clients différents à domicile
Présentation orale
Synthèse finale

Validation :

Attestation

Coût :

Prix des stages, comprenant toutes les heures à l'école, la lecture des dossiers, les feedback,
les attestations : Frs 1830.00

Gain : les messages effectués à vos clients.

Heures :

Total des heures de classe : 42 heures
Total des heures à domicile : 221 heures